



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question écrite n° 35049

Texte de la question

M. Frédéric Lefebvre attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les conclusions du rapport sur la politique de prévention de la délinquance publié par le comité interministériel de prévention de la délinquance en avril 2013. Ce rapport présente le bilan de la politique de la prévention de la délinquance, et les orientations à suivre dans ce domaine par les services de l'État concernés. La délinquance est actuellement un fléau, qui a tendance à se renforcer, comme l'ont montré les événements de ces derniers jours. Les nouvelles stratégies de lutte proposées par le Gouvernement révèlent certes une volonté de bien faire, mais ne sont hélas pas à la mesure des enjeux. Le rapport suggère la formation des personnels de direction, d'éducation et d'inspection, ainsi que des gestionnaires d'établissements à la gestion de crise et à la sécurité. Il lui demande donc de lui préciser les moyens envisagés.

Texte de la réponse

La loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République traduit l'engagement du ministère chargé de l'éducation nationale de répondre au phénomène de la violence à l'école. La mission chargée de la prévention et de la lutte contre les violences en milieu scolaire, installée en novembre 2012 élabore des outils et des actions ciblés pour lutter contre les discriminations et les violences à tous les niveaux d'enseignement. Le ministère est membre du Comité interministériel de prévention de la délinquance et dans ce cadre, participe à la mise en oeuvre de la stratégie de prévention de la délinquance. La formation des membres de la communauté éducative est un enjeu majeur pour mettre en place une politique d'ensemble de prévention contre toutes les formes de violence et de discrimination à l'école. En premier lieu, la formation des enseignants dès leur entrée dans le métier est primordiale : des modules spécifiques ont été élaborés par la mission ministérielle, en formation initiale et continue. Dans le cadre de la formation continue, la diffusion d'une culture commune sur la gestion de crise et de sécurité est assurée dans le cadre de l'École supérieure de l'éducation nationale (ESEN). À cette fin, la mission ministérielle a élaboré des plans de formations pluri-professionnelles sur 3 ans afin de créer un réseau de formateurs qui pourront, par leur expertise, appuyer les programmes de sensibilisation dans les écoles et établissements. Enfin, les personnels d'encadrement bénéficient de cycles de formation sur les problématiques de prévention, de sécurité et de gestion de crise dans le cadre d'un partenariat avec l'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (INHESJ). Une extension de cette formation est actuellement envisagée avec la gendarmerie nationale pour des formateurs relais en académie. Il s'agit effectivement de faire progresser une véritable culture de crise dans l'éducation nationale. Le ministère est par ailleurs très engagé sur les questions de la lutte contre le harcèlement à l'école dont l'on sait qu'il est un des facteurs majeurs de l'absentéisme scolaire, mais aussi des phénomènes les plus difficiles qui peuvent surgir en milieu scolaire (les recherches montrent par exemple que la plupart des très rares intrusions avec armes dans les établissements scolaires sont liées au harcèlement). C'est donc un ensemble cohérent et de long terme qui est mis en place pour répondre aux questions de violence à l'école.

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Lefebvre](#)

Circonscription : Français établis hors de France (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 35049

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 juillet 2013](#), page 8069

Réponse publiée au JO le : [1er juillet 2014](#), page 5585